

P.V. DE L'A.G. DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX "CONCERTS À LA GOULUE" DU 1.3.2025

1) ACCUEIL. MEMBRES PRÉSENTS. PV DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

L'Assemblée débute à 18 h. en présence de 6 membres (cf liste des présences).

ADOPTION DU PV DE LA PRÉCÉDENTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le PV de l'AG du 10.3.2024 dernier a été mis sur notre site Internet avec un lien qui vous a été transmis lors de l'envoi aux membres de la convocation à l'AG pour le consulter. Pour rappel, comme chaque année, il s'agit du texte de présentation que je rédige et lis durant l'AG. Y a-t-il des observations concernant ce PV ? Le PV peut-il être accepté tel quel ?

Acceptation du PV à main levée ...

2) RAPPORT DU PRÉSIDENT

A. Bilan de la saison 2024 des « Concerts à La Goulue » :

Quelques événements à signaler au moment de parcourir notre saison 2024. Le premier est **l'annulation en dernière minute du récital de piano de Sona Igityan du 6 juillet**, pour cause de maladie. Donc notre saison n'a finalement compté que 9 concerts.

Parmi lesquels quelques événements marquants :

- La venue du fameux **Ensemble « Près de votre oreille »**, un quatuor de musique baroque emmené par le magnifique gambiste Robin Pharo, qui nous a gratifié d'une prestation en tous points enthousiasmante, laquelle a fort heureusement été suivie par pas moins de 54 personnes, plus importante fréquentation de nos concerts en 2024.
- Le **quintette vocal (et régional) « Tadââm »**, qui proposait des musiques traditionnelles de provenances diverses, mais remises à la « sauce Tadââm », tant pour les arrangements que leur interprétation, et qui a également rencontré un joli succès
- Un événement exceptionnel par sa forme : **L'Ensemble « Amici Miei »**, qui proposait un « **concert-dégustation** » de chants de la Renaissance, entrecoupés de dégustations de produits qui devaient s'approcher quelque peu de ce qu'on pouvait manger en écoutant ces musiques au XVI^e siècle. Du coup un événement très convivial, qui a demandé une organisation plus trapue, et qui nous a contraint à demander un prix d'entrée de 40.- pour inclure les coûts de la dégustation. Prestation également très appréciée
- Un récital mêlant 2 instruments qu'a priori rien de rapproche : **le saxophone et la harpe**. Ce récital proposait un choix de pièces très variées, entre des arrangements de pièces classiques, des compositions originales et des improvisations inspirées du jazz, qui ont mis en valeur le jeu incomparable du saxophoniste, et la performance époustouflante de la harpiste, qui jonglait avec ses pédales pour parvenir à jouer des pièces pas du tout conçues pour la harpe. Ce récital a également rencontré un très vif succès et une bonne fréquentation
- Le **récital** d'un très grand **claveciniste français, Jean-Luc Ho**, qui a choisi de jouer les instruments les moins utilisés de ma « collection », le virginal et l'épinette italienne, pour un répertoire de compositeurs anglais des XVI^e et XVII^e siècles. Magnifique prestation une fois encore...

b. Fréquentation :

Si la **fréquentation** avait connu en 2023 un rebond inattendu ayant constitué une agréable surprise avec une moyenne de 31 personnes par concert, **celle de 2024 est restée un peu en retrait, la fréquentation moyenne s'étant élevée à 28 personnes**, répartie entre une majorité de concerts avec de 24 à 28 personnes, 2 concerts moins fréquentés et 2 nettement plus suivis. Je pense qu'on atteint un rythme de croisière qui sera, en l'état actuel de notre fichier, de notre publicité, de la notoriété de nos concerts, difficile à dépasser. Il serait bien sûr souhaitable d'avoir une meilleure fréquentation de nos concerts, un idéal tournant autour de 35 personnes par concert, mais il est difficile de savoir quoi changer dans ce but. Je développerai dans le chapitre réservé à l'Association de soutien une idée que je souhaite réaliser ; je passe donc à la suite.

c. Bilan financier de l'Association de soutien et des concerts :

Des chiffres, pour commencer : **au 31 décembre 2024, nous avons environ 5'575.- (5'860.- en 2023) sur le CCP, et un solde dans la caisse des entrées de 1250.- (520.- en 2023) en liquide soit près de 6'825.- (6'400.- en 2023) en tout, en additionnant le montant sur le CCP de l'Association et le solde de la caisse des concerts.** C'est plus de 400.- de plus qu'à la fin de l'année précédente, donc une situation confortable.

Comme nous l'avions indiqué lors de la précédente Assemblée générale, d'une certaine manière, c'est « trop », et **nous avons voté l'année dernière une augmentation des cachets des artistes**, qui entre en vigueur avec les cachets de cette année. En outre, nous avons eu un concert qui a été annulé en dernière minute, donc 700.- de cachet de moins à verser, toutes choses expliquant la santé financière de l'association. Nous verrons ce qu'il en sera cette année, d'autant plus que nous aurons finalement un concert en plus que les habituels 10 concerts, donc davantage d'argent à sortir pour les cachets.

Pour rappel, nous avons voté une **augmentation modeste des cachets que nous proposons aux artistes**. Le montant sera maintenu à 700.- pour un récital en solo, passera de 700 à 800.- pour un duo, de 900 à 1'050.- pour un trio et de 1'000 à 1'200.- pour des ensembles de 4 musiciens.

Une autre image de la situation financière comparée entre 2023 et 2024 peut être donnée sur le plan de l'encaissement des cotisations et des dons :

- **2023 : 3'710.- de cotisations et 565.- de dons, soit 4'275.- en tout**
- **2024 : 4'090.- de cotisations et 466.- de dons, soit 4'556.- en tout**

Les **cotisations sont à nouveau en augmentation (380.- de plus)**, ce qui est surprenant, le nombre de membres étant en baisse, mais il faut dire qu'il ne reste pratiquement pas de cotisations en retard, les appels aux membres, l'année dernière, pour régler leurs cotisations en retard ayant rencontré un certain succès (et donc occasionné quelques recettes supplémentaires).

Les **dons sont par contre à nouveau en baisse, de 100.-**. Mais cette tendance ne se vérifiera pas cette année : rien que sur la base des versements de janvier et février, nous avons déjà encaissé pour 720.- de dons, beaucoup plus que pour toute l'année 2024 !!!

S'agissant des concerts : **Nous avons encaissé 6'705.- à l'entrée**, soit une moyenne de 745.- par concert. Dans le même temps, **nous avons versé 10'150.- de cachets**, soit une moyenne de 1'150.- par concert, la différence étant donc compensée par l'apport de la caisse de l'Association de soutien. **Pour rappel : les cachets sont les seuls débours pour les concerts** (à la modeste exception d'une participation aux frais d'enregistrement des concerts), vu que nous payons de notre propre poche tous les autres frais occasionnés par les concerts.

B. Présentation de la programmation 2025:

Contrairement à l'année précédente, au moment d'effectuer le choix des artistes à inviter sur la base des dossiers reçus, je n'ai eu que l'embarras du choix : l'année dernière a été particulièrement fertile en propositions d'artistes pour venir se produire à La Goulue. J'ai donc dû écarter passablement de dossiers.

Nous accueillerons cette année 2 musiciens en solo, un claveciniste et une violoniste, un duo de pianistes à 4 main, 4 autres duos, 3 trios et 1 ensemble de 4 musiciens.

Parmi les concerts à mettre en exergue :

- Le 17 mai prochain, nous fêterons le 250^e « Concert à La Goulue ». Depuis le 50^e concert, nous avons installé la tradition d'accueillir tous les 25 concerts le **duo d'improvisateurs formé par Ruedi Lutz et Emmanuel Le Divellec, aux claviers** divers proposés par La Goulue. Cette année, pour la première fois, il n'a pas été possible de trouver une date qui convienne à Rudolf Lutz, lequel sera remplacé par le musicien qui lui a succédé à la Schola Cantorum de Bâle à la tête de la classe d'improvisation que Ruedi avait créée : **Dirk Börner**, qui viendra par contre bel et bien avec **Emmanuel Le Divellec**. Nous nous réjouissons de les accueillir !
- Le prestigieux **Ensemble Phaedrus**, qui déléguera un « quatuor » formé de 2 traversistes Renaissance, une chanteuse-percussionniste et un luthiste. Qui plus est, les 4 chanteront à l'occasion, pour un répertoire de la Renaissance rarement produit à La Goulue !
- **Le Trio Rusalka, un trio de clarinettes** (« de la région »), dont la spécialité consiste à transcrire pour cette petite formation des œuvres symphoniques ! Et ce avec succès. Elles auraient déjà dû venir à La Goulue à 2 reprises ces dernières années, le sort s'étant acharné jusqu'à ce jour pour que cela ne se fasse pas... Espérons que nous vaincrons cette année le signe indien !
- Un concert sortira également de l'ordinaire : il sera dédié à la musique du compositeur qui a écrit toutes les musiques des **films de Fellini, Nino Rota. Un duo clarinette et piano** nous restituera cette musique, en alternance avec un **récitant** lisant des extraits de la correspondance que le cinéaste a échangée avec le compositeur : ce sera truculent et entraînant au possible, tendre en même temps...
- Un concert ajouté à la saison il y a quelques jours seulement : un récital de **la violoniste Sue-Ying Koang** qui va venir donner début avril un concert spécial dédié à un choix des **œuvres composées par Jean-Sébastien Bach pour violon solo**, tirées des sonates & partitas, que Sue-Ying va donner en récital dans le cadre du prestigieux Festival Bach de Lausanne l'automne prochain.

Mais je n'en dirai pas plus : vous avez toutes et tous reçu le programme de la saison, il n'y a donc plus de surprises à dévoiler. Y a-t-il des questions concernant cette saison qui débute ce soir ? Pas de questions.

C. Situation de l'Association de Soutien:

- 1) **Le nombre de membres s'élevait à 152 membres en fin 2022, 143 fin 2023. En fin décembre dernier, il était de 138.**

La diminution se confirme donc. Elle a été en partie due à l'élimination, sur 2 ans, des personnes n'ayant plus payé leurs cotisations depuis 3 ans et plus. Mais il y a un autre facteur plus important : la moyenne d'âge de nos membres doit être assez élevée, et statistiquement, on peut sans peine tabler sur un pourcentage de « disparitions naturelles » régulier : décès, diminution sérieuse de l'état de santé, impossibilité de se déplacer, passage en EMS mais aussi déménagements hors de la région.

Ce phénomène est l'un des 2 principaux soucis pour notre association à terme : le renouvellement de nos membres est difficile. Depuis de nombreuses années, les

nouveaux membres se font rares, environ 2 par année en moyenne, contre près d'une dizaine de membres perdus. Lorsque nous passerons en-dessous de 100 membres, la diminution consécutive des ressources financières de l'association commencera à poser problème.

En début d'année, j'ai à nouveau envoyé un message à tout notre fichier de 800 adresses pour inviter des gens à rejoindre nos rangs, et sur la base des paiements de janvier, cela nous a amené 1 nouveau membre, mais également de nombreux dons. Nous continuerons à faire notre possible pour recruter de nouveaux membres, toutes vos idées à cette fin étant les bienvenues.

- 2) **Bilan financier : Malgré ces dernières considérations, la situation financière actuelle de l'Association est saine ; nous nous sommes mêmes risqués à augmenter pour la première fois les cachets des artistes, certes modérément, et je crois qu'il faut prendre les années qui viennent l'une après l'autre et nous réjouir tant que les « Concerts à La Goulue » poursuivent leur existence et que l'Association peut toujours contribuer à leur survie financière.**

Quelqu'un a-t-il une remarque ou une proposition à faire sur la situation générale de l'Association ? Sur les moyens de diffuser les infos concernant nos concerts ? Pas d'intervention.

f. **Activités de l'Association:**

La formule qui a marqué toutes nos AGs à ce jour était celle de « l'encéphalogramme plat », à savoir pas d'activités en dehors de l'encaissement des cotisations et dons... Eh bien, il se pourrait que pour une fois, cette formule s'avère fautive en 2025. En effet, je me suis lancé dans la réalisation d'un projet que je caresse depuis au moins une année : externaliser un « Concert à La Goulue » par année au Temple de La Chiésaz.

La raison de cette idée ? Elle permettrait d'obtenir de nombreux bénéfices, que j'énumère ici :

- Accueillir une fois par année un **ensemble de musiciens qui serait trop nombreux et/ou trop cher pour La Goulue**
- Accueillir potentiellement une fois par année un **public plus nombreux**
- Organiser un concert dans un lieu public de manière à pouvoir **solliciter une aide financière de la Commune**
- **Collaborer avec la saison des Concerts de La Chiésaz pour co-organiser ce concert** dans une formule qui reste à définir
- **Donner une visibilité plus grande à nos concerts** et profiter de ce concert pour y annoncer les autres...

J'ai donc pris mon bâton de pèlerin en janvier et ai à la fois contacté 2 municipaux de notre commune, et écrit un courriel à l'Association des Concerts de La Chiésaz. Je connais heureusement un peu ces 2 municipaux, soit Madame Laura Ferilli, entre autres municipale de la culture, et M. Jean-Marc Nicolet. Je les ai rencontrés en début février et notre entrevue a été très fructueuse. Ils se sont montrés intéressés par mon projet et m'ont signalé que la **Commune demandait aux associations qui y sont domiciliées et qui souhaitent pouvoir bénéficier de prestations communales de demander de faire partie des associations agréées comme telles, démarche en cours.**

Aux dernières nouvelles, j'ai reçu une réponse de Mme Ferilli m'informant de la procédure pour demander « l'accréditation » auprès de la Commune, ce qui n'ira pas de soi, car cela s'adresse en fait essentiellement aux sociétés locales avec membres actifs, ce que notre association de soutien n'est pas. Affaire à suivre donc, je vous tiendrai au courant de l'évolution de la situation, au plus tard lors de l'AG 2026.

L'étape suivante serait de présenter un projet concret accompagné d'une demande de financement par la Commune d'un tel concert. Un montant de l'ordre de 2'000.- me paraît une demande raisonnable. En effet, en tant que « concert à La Goulue », celui-ci bénéficierait des mêmes ressources au départ : le produit de la vente des billets à l'entrée et une petite contribution financière de l'Association de soutien. Mais l'importance du concert et la réputation des musiciens invités impliquerait des cachets significativement plus élevés et des frais supplémentaires, d'où une demande de soutien financier à la Commune.

L'avantage à retirer de cette initiative, indépendamment de la question financière, serait la visibilité accrue de ce concert et de notre saison, alliée à la collaboration « win-win » avec l'Association des Concerts de La Chiésaz : « notre » concert pourrait figurer dans leur saison et être annoncé comme tel, et de notre côté, nous nous engagerions à faire également de la publicité pour les Concerts de La Chiésaz, actuellement au nombre annuel d'environ 4.

Pour ce qui est de l'Association de soutien, cela n'occasionnerait pas tellement de travail supplémentaire, peut-être un coup de main concret le jour du concert pour l'accueil du public et la verrée d'après-concert, que nous organiserions comme après tous nos concerts ici.

À préciser encore : **cette idée serait à pérenniser d'année en année : il s'agit donc d'inscrire dans la durée qu'un « Concert à La Goulue » par année aurait lieu à l'avenir au Temple...**

On peut également espérer que ce concert puisse avoir un impact sur la fréquentation des 9 autres concerts de notre saison qui auront bien sûr lieu à La Goulue.

Quelqu'un a-t-il des questions au sujet de ce projet, ou des remarques, voire des propositions à formuler ? Ce n'est pas le cas.

3) COMPTES

Il est temps de vous présenter maintenant les comptes 2024 de l'association, chapitre relevant de la fonction de trésorière de mon épouse, de recevoir lecture du rapport des vérificateurs/-trices des comptes, et de procéder à l'élection des vérificateurs/-trices des-dits comptes pour 2025. Je lui cède donc la parole.

Rapport de la caissière et des vérificateur/-trice des comptes

Françoise Cap détaille les montants (cotisations et dons) reçus en 2024, ainsi que les sommes prélevées sur le CCP pour le versement des cachets aux artistes, ainsi que les frais facturés par la Poste pour la gestion du CCP, **et finalement indique l'état de notre "fortune" à fin 2024.**

Mme Monique Verdon intervient à ce stade pour suggérer d'introduire dans notre comptabilité deux postes : « réserve pour concerts » et « bénéfices ». C'est une manière de rendre clair le fait que nous devons garder, au moment du bilan de fin d'année, un montant disponible en cas de manque de liquidités au moment de payer les artistes, notamment en début d'année, et de laisser le solde comme bénéfice de l'exercice. La remarque est notée et sera intégrée lors du bilan de l'année en cours.

Les 2 vérificateur/trice, M. Charles-Edouard Aubert et Mme Christine Canu signalent avoir contrôlé la tenue des comptes, s'en sont fait présenter tous les postes, ont effectué des sondages et ont pu constater la bonne tenue de ces comptes. Elles en remercient Françoise Cap et demandent à l'assemblée d'en voter la décharge, (ce qui est fait à l'unanimité).

Dans la foulée, l'Assemblée vote décharge à Mme Cap Beffa pour les comptes 2024.

Il est alors procédé à **l'élection des 2 vérificateurs des comptes**, qui sont élus à l'unanimité des membres présents. Il s'agit de Christine Canu et, en remplacement de M. Charles-Edouard Aubert, de Mme Monique Verdon.

4) ÉLECTIONS AU COMITÉ

Personne ne s'est annoncé cette année comme démissionnaire du Comité ; personne n'a présenté sa candidature pour le rejoindre. Y aurait-il un-e candidat-e à rejoindre notre comité dans cette assemblée ?...

Je rappelle qu'être membre de notre comité est une charge très faible, une fonction purement formelle, vu que l'Association n'a quasiment pas d'activité.

Sans propositions de nouveaux membres, nous proposons de reconduire le Comité dans sa composition actuelle, soit M. Pierre-Alain Beffa président, Mme Françoise Cap Beffa trésorière, Mme Jacqueline Mottier, M. Jean-Pierre Boulidoires et M. François Martin, membres.

Le Comité dans cette composition est reconduit à l'unanimité pour l'année 2025.

5) DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Mme Catherine Thorin nous demande ce qui se passe sur le front de la **Suisa**. Je lui réponds qu'en effet, **on peut constater la disparition depuis plusieurs années du poste « droits d'auteurs » dans notre comptabilité annuelle.**

J'avais en son temps expliqué l'historique de la situation : nous avons régulièrement annoncé nos concerts auprès de la Suisa pendant de nombreuses années, jusqu'à une année où, après avoir envoyé en fin d'année tous les formulaires d'annonces de concerts, ils nous avaient répondu que le dossier n'était pas complet, ou qu'il manquait une signature sur un des formulaires, je ne me rappelle plus exactement. J'ai alors demandé des précisions à la Suisa, ayant l'impression que tout était en ordre. Depuis cet échange de messages, je n'ai plus reçu la moindre nouvelle de la Suisa, qui ne m'a pas transmis de facture pour les concerts annoncés pour l'année en question, et ne nous a plus relancé les années suivantes. Nous avons donc suspendu l'annonce de nos concerts en leur signalant que dès que la question de cette année-là serait résolue, nous reprendrions le cours normal des choses. Depuis, silence radio !

Cette année, Madame Sandra Latour, l'artiste qui se produira lors du prochain concert, m'a demandé que les compositrices de son programme, dont certaines sont encore en vie, puissent recevoir les droits d'auteur auxquels elles ont droit, et m'a demandé si je déclarais nos concerts à la Suisa. Je lui ai promis de recontacter la Suisa pour faire le point de la situation et vous en transmettrai des nouvelles lors de la prochaine Assemblée générale annuelle.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 19h.